



## Probleme remboursement aide au logement

Par **sinagot**, le **10/06/2010** à **23:09**

Bonjour,

Voici mon problème: j'ai été locataire dans un appart HLM appartenant a SA Hainaut. Pour ce logement je recevais à l'époque une aide de la CAF d'un montant de 306 Eu qui était directement versé au bailleur. Nous avons déménagé le 15 novembre 2009 sur Amiens. Le compte est clos à SA Hainaut fin novembre. Il retienne le solde de ce que je devais sur la caution. Jusque la tout va bien. Mi décembre, je reçois un courrier de la CAF d'Amiens, averti par la CAF de valenciennes, me demandant de rembourser un trop perçu sur les APL du mois de novembre. De ce fait, il prélève la somme sur les allocations familiales directement. Je téléphone à SA Hainaut qui bien sur me certifie qu'il n'ont rien reçu. Je téléphone à la CAF de valenciennes qui eu me certifie qu'ils ont bien versé la prestation et chacun se renvoyant ainsi la balle. Je fini par me déplacer a la CAF de valenciennes en janvier et je leur demande une attestation de droit ou je demande que inscrit noir sur blanc comme quoi l'apl a bien été versé sur le numéro de compte de SA Hainaut. ce qu'ils font. Je vais au bureau d'accueil de mon ancien bailleur et je leur donne ce papier tout en leur expliquant ma situation. L'hôtesse d'accueil prends le papier un rib et me dit que je recevrai le remboursement sous peu... Nous sommes début juin et toujours aucun remboursement malgré mes relances et aucune nouvelles malgré les promesses de me rappeler . ce matin Je leur téléphone pour la X ème fois et on m'annonce tranquillement que je n'aurai aucun remboursement!

Je voudrais savoir quels sont mes recours pour pouvoir me faire rembourser. En gros que dois je faire?

Merci d'avance pour vos conseils  
pierre